

FICHE PÉDAGOGIQUE *sur les droits des femmes*

A Lisez attentivement le texte suivant.

La contribution importante des femmes africaines dans leur foyer, dans les systèmes de production alimentaire et dans les économies nationales jouit d'une reconnaissance croissante en Afrique et dans le reste du monde. C'est le résultat des efforts déployés par les femmes elles-mêmes pour s'organiser et faire entendre leur voix. Elles font aujourd'hui pression pour promouvoir des rapports plus égalitaires entre les hommes et les femmes et pour faire respecter leurs droits fondamentaux. Néanmoins, elles font face à d'énormes obstacles.

La reconnaissance croissante de leurs contributions ne s'est pas nécessairement traduite par une amélioration de leur accès aux ressources ni par un accroissement de leur pouvoir décisionnel. Les conditions matérielles dans lesquelles les femmes vivent continuent, dans plusieurs pays, à se détériorer pour des raisons de crise économique et sociale, de guerres ou de propagation de maladies. Les femmes constituent la majorité des pauvres et des analphabètes du continent africain. Elles accomplissent la majorité des tâches domestiques, que beaucoup d'entre elles cumulent avec des activités agricoles et commerciales. Elles ont la charge des enfants, des personnes malades et âgées. Ce sont les femmes qui restent les plus touchées par les coupures budgétaires du secteur social. Du moment où le désengagement de l'État s'est accentué, elles ont été forcées d'assumer une charge de plus en plus lourde.

Les femmes et les filles d'Afrique sont particulièrement vulnérables à la contamination au VIH/sida en raison du peu de pouvoir qu'elles possèdent sur leur propre sexualité souvent contrôlée par les hommes. De nombreuses filles ont été retirées de l'école pour aider leur mère dans leurs tâches quotidiennes. En conséquence, en 2004, moins de 30 % des femmes adultes au Sénégal savaient lire et écrire. La violence, la discrimination, l'exclusion et la pauvreté continuent de toucher les femmes dans toutes les régions du monde même si plusieurs pays ont des lois qui protègent théoriquement leurs droits.

Le terme violence à l'égard des femmes désigne tous actes de violence dirigés contre une personne de sexe féminin causant ou pouvant causer un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté. Cette violence n'est ni naturelle ni inévitable. Elle persiste parce que les sociétés le permettent et pratiquement toutes les cultures cachent une forme ou l'autre de violence à l'égard des femmes. Celle-ci passe souvent inaperçue parce qu'elle semble normale ou acceptable, mais elle a toujours des conséquences graves tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Si les femmes font aujourd'hui face à ces obstacles, c'est parce que l'organisation patriarcale de notre société divise l'humanité en deux parties, l'une étant soumise à l'autre. Le patriarcat est un système social, politique et idéologique dans lequel les hommes décident du rôle que joueront ou ne joueront pas les femmes grâce à l'utilisation de la force, de l'autorité, à travers les rites, les traditions, les lois, le langage, la culture, l'éducation, la division des tâches ou les habitudes. La logique du patriarcat organise les rapports sociaux sur la base d'un ordre hiérarchique discriminatoire pour les femmes. Ainsi, certaines caractéristiques et valeurs sont d'emblée attribuées, inculquées et intégrées aux personnes en fonction de leur sexe. On attend de l'homme qu'il soit fort, rationnel, compétitif, ferme et indépendant alors que la femme doit être douce, émotive, généreuse, conciliante et dépendante. Cette conception du monde et les rapports sociaux que nous établissons en fonction de celle-ci favorisent le maintien de la violence, de la discrimination, de l'exclusion et de la pauvreté des femmes tant ici qu'ailleurs dans le monde.



B Pour faire suite à la lecture de ce texte, répondez aux questions suivantes:

1. Qu'est-ce qui vous interroge le plus dans ce texte?

2. Qu'est-ce que le patriarcat? Pouvez-vous nommer un exemple tiré de ton quotidien pour illustrer ce concept?

3. Croyez-vous qu'il est possible de faire quelque chose pour mettre un terme aux injustices dont les femmes du monde sont victimes? Si oui, nommez un geste à poser ou une action qui peut contribuer à la cause des femmes.



Saviez-vous que...

· Les deux tiers des personnes analphabètes sur la Terre sont des femmes.

· En 2004, c'est au Rwanda que l'on retrouve la proportion la plus élevée de femmes au parlement national. (48 % des représentants)

· Chaque année, environ 2 millions de femmes et de fillettes sont victimes de mutilations génitales féminines.

· Chaque année, environ 4 millions de femmes et de fillettes sont vendues pour le mariage, la prostitution ou l'esclavage.

· On estime que la violence conjugale touche près de 30 % des ménages canadiens.





C Associez chacune des situations suivantes avec l'article de la Déclaration universelle des droits de l'homme (et de la femme) qui est en cause.

1. Après avoir été violée et battue par un soldat vivant dans un camp militaire de la région, j'ai porté plainte au gouverneur du district. Il m'a alors fortement suggéré de me rétracter pour éviter des représailles et il n'a pris aucune mesure pour assurer ma sécurité.	A. Article 3 Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
2. Malgré le fait qu'elles assurent un rôle prépondérant dans le domaine de l'agriculture où elles constituent près de 70 % de la main-d'œuvre, les femmes sénégalaises ne possèdent qu'une minorité des terres cultivables.	F. Article 17.1 Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.
3. Dans certaines régions du monde, des femmes ont été arrêtées de façon arbitraire, torturées, elles ont disparu ou ont été exécutées par les autorités pour des raisons politiques.	C. Article 7 Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à la protection de la loi.
4. Dans plusieurs régions du monde, les fillettes sont mariées à l'âge de 7 ou 10 ans. Elles épousent des hommes beaucoup plus âgés qu'elles ne connaissent pas et avec qui leurs familles ont arrangé le mariage parfois avant même leur naissance.	D. Article 9 Nul ne peut arbitrairement arrêter, détenir ou exiler.
5. Moins de 30 % des femmes adultes sénégalaises savent lire et écrire.	E. Article 16.2 Le mariage ne peut être conclu qu'avec le plein consentement des futurs époux.
6. Un grand nombre de femmes ont été enlevées ou ont volontairement quitté leur pays seulement pour être vendues à des trafiquants et contraintes à la prostitution. Ces femmes et ces filles croyaient échapper à la pauvreté alors que beaucoup d'entre elles sont pratiquement emprisonnées dans des chambres et traitées comme des esclaves.	B. Article 4 Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.
7. Dans les situations de conflits armés où plusieurs groupes s'opposent, les femmes se retrouvent régulièrement prises entre les différentes armées qui demandent logement et nourriture. Celles-ci n'ont d'autres choix que d'accepter sans quoi, elles risquent de se faire battre et violer.	G. Article 26.1 Toute personne a droit à l'éducation.

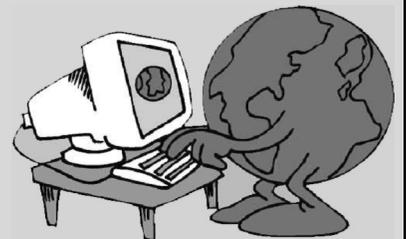


D Identifiez trois situations où des stéréotypes discriminatoires envers les femmes peuvent être observés... à l'école, à la maison, au travail, à la télévision, etc. Nommez ensuite une stratégie afin de remédier à la situation pour chacune de celles-ci.

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> SITUATIONS <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> STRATÉGIES
1.	1.
2.	2.
3.	3.

N'hésitez pas à consulter les références suivantes pour en savoir plus sur les droits des femmes.

- <http://efai.amnesty.org>
- www.ffq.qc.ca
- www.siggiljigeen.sn
- www.droitshumains.org/Femme/HP_DdF.htm
- www.fraternet.com/femmes
- www.un.org/french/womenwatch



UNE INITIATIVE DU



**Comité Solidarité /
Trois-Rivières**